

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 IMPRESSION DE LA LISTE ELECTORALE SUR AGIRHE

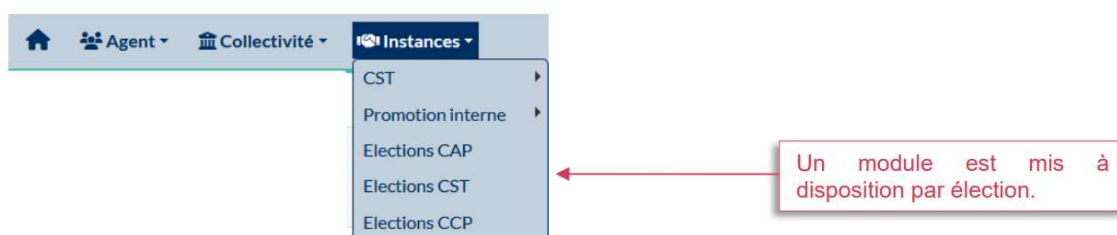
Après la première étape de la déclaration des effectifs au 1^{er} janvier 2026, il s'agit à présent d'imprimer et afficher les listes électorales pour les 3 scrutins : CAP, CCP et CST.

L'affichage doit être réalisé au plus tard dimanche 4 octobre, délai de rigueur.

Pour nous contacter :

Pour toutes questions : electionsprofessionnelles@cdg69.fr

1. Accès aux modules Elections CAP/CCP/CST – Validation de la liste électorale



2. Cliquer sur « Imprimer »
3. Cliquer sur « tous »
4. Sélectionner le tri souhaité
5. Sélectionner le modèle proposé dans le menu déroulant
6. Cliquer sur « imprimer »

La liste électorale définitive est téléchargée au format pdf.

Elle contient la liste des agents électeurs pour chaque scrutin.

L'opération est à renouveler pour chaque scrutin.